

Mis au point par une équipe de médecins de Montréal Nouveau traitement "formidable"

par Françoise CÔTÉ

MONTREAL (PC) — "Une incroyable percée thérapeutique" que cette idée qu'a eue l'équipe de

résultats concrets et pratiques que l'on peut tirer d'une recherche fondamentale. En effet, c'est à la suite de travaux poursuivis de-



Le Dr Claude de Montigny (Laserphoto PC)

"La base de cette hypothèse était que le lithium avait une entité disponible pour agir sur des neurones du cerveau et devrait amplifier l'action sensibilisante des médicaments antidépresseurs sur les neurones cérébraux", a expliqué le Dr de Montigny.

Il a rappelé que la dépression consiste en une réduction de la plupart des fonctions physiologiques et psychologiques avec par exemple une diminution de l'énergie, de l'intérêt, une réduction de la capacité de réagir, ainsi qu'une réduction des fonctions intellectuelles accompagnées de tristesse et d'anxiété.

Plutôt que l'électro-choc

Jusqu'à maintenant, pour traiter les cas de dépression qui "résistent" à des antidépresseurs, le médecin n'avait guère d'autre choix que la sismothérapie, c'est-à-dire les "électro-chocs".

Le nouveau traitement, mis au point par les chercheurs québécois, a d'abord été expérimenté auprès de huit patients du Centre hospitalier Louis-Hippolyte-Lafontaine, dans le cadre d'une étude clinique financée par le Fonds de développement de l'Université de Montréal. Chez ces patients, non seulement les principaux symptômes ont-ils disparu en l'espace de 48

heures, mais l'amélioration obtenue s'est maintenue avec la poursuite du traitement par addition de lithium aux antidépresseurs.

Utilisé depuis plus de dix ans en psychiatrie, avec succès, pour stabiliser certains patients qui présentent une alternance d'états dépressifs et d'états d'agitation, le lithium n'avait jamais avant les expériences du Dr de Montigny été utilisé chez des patients déprimés "résistant" aux antidépresseurs.

Réaction

C'est en mars 1981, que le Dr de Montigny et ses principaux collaborateurs, les chercheurs F. Grunberg, A. Mavet et J.-P. Deschênes, ont publié leur première communication dans le British Journal of Psychiatry, et déclenché un véritable émoi dans le monde médical. Immédiatement aux États-Unis, et dans plusieurs autres pays du monde, dont la Suède et la France, on a commencé à expérimenter le nouveau traitement mis au point à Montréal, avec toujours des résultats fort concluants.

Alors qu'habituellement, il faut des années d'expérimentation avant que les médecins acceptent de parler publiquement d'un nouveau traitement, le Dr de Montigny estime que les

conclusions des premières expériences effectuées à la suite des siennes à l'Université Yale, sous la direction de son ancien professeur, le Dr G. K. Aghajanian, et dans d'autres centres américains, lui permettent maintenant de présenter ce nouvel espoir aux patients dépressifs.

"Même si la confirmation de l'efficacité du nouveau traitement par d'autres chercheurs en établit la validité, a dit le Dr de Montigny, il reste essentiel que des études contrôlées soient entreprises afin de quantifier plus précisément l'effet de la nouvelle thérapeutique et d'en définir les principaux paramètres."

Il précise qu'il est déjà démontré que le nouveau traitement ne présente que peu d'effets secondaires. Mais il faut bien établir qu'il ne s'agit pas d'un effet placebo, soit une amélioration due à une réaction psychologique du patient.

Le Dr de Montigny a donc soumis une demande au Conseil de la recherche médicale, pour la réalisation d'une telle étude. Son projet de recherche vise, par le moyen de divers travaux neurologiques, à élucider le mécanisme responsable de l'effet antidépresseur rapide du lithium chez le patient résistant à un médicament antidépresseur.

chercheurs dirigée par le Dr Claude de Montigny, de l'Université de Montréal, d'ajouter une dose quotidienne de 900 milligrammes de lithium, aux médicaments antidépresseurs pour traiter les tiers des patients atteints de dépression grave qui sont réfractaires aux antidépresseurs. En moins de 48 heures, on peut observer la disparition des principaux symptômes de la dépression.

Ainsi une patiente d'un hôpital de Montréal, à haut risque suicidaire, qui refusait de s'alimenter et de parler, fut traitée un vendredi soir au lithium, ajouté à ses médicaments antidépresseurs, et le lundi, le médecin la retrouvait à la cafétéria le plateau à la main souriante et décontractée.

Au cours de la conférence de presse, le Dr de Montigny n'a pas parlé de traitement miracle, mais bien plutôt d'un bon exemple des

puis quelques années, en parallèle avec ses travaux de recherche clinique, dans les laboratoires du Centre de recherche en sciences neurologiques de l'Université de Montréal, que le Dr de Montigny a pu mieux connaître le mécanisme de l'action des médicaments antidépresseurs sur les cellules nerveuses ou neurones du cerveau.

Ces travaux, financés par le Conseil de recherches médicales du Canada, ont montré que les antidépresseurs rendent certains neurones plus sensibles à une substance chimique présente dans le cerveau, la sérotonine. C'est essentiellement cette observation expérimentale chez l'animal, qui a conduit le Dr de Montigny à poser l'hypothèse que l'administration de lithium à des patients "résistant" à un médicament antidépresseur devrait améliorer rapidement leur état.

Le Parkinson traité par la greffe de cellules du cerveau

STOCKOLM (AFP) — La première greffe de cellules sur un cerveau humain pour traiter des cas de Parkinson devrait être réalisée prochainement en Suède.

La commission d'éthique de l'institut Karolinska a donné, en effet, son accord pour le premier traitement par ce moyen d'une dizaine de patients, a-t-on confirmé à l'institut Karolinska.

Les professeurs Lars Olsson et Erik-Olof Bjorklund veulent tenter ainsi un traitement original de la maladie de Parkinson par greffes de cellules sur le cerveau. Les cellules qui seront greffées sont issues des glandes surrénales et produisent de la dopamine, substance également produite par des cellules cérébrales mais qui sont déficientes chez le parkinsonien. Il s'agit donc d'un traitement de substitution.

Ces chercheurs ont, en effet, réalisé sur les rats des travaux extrêmement intéressants, explique le professeur Jacques Glowinski, du groupe de recherche de neurobiologie au collège de France, à Paris. Une maladie de Parkinson expérimentale ayant été induite chez ces animaux par destruction de la substance noire du cerveau, l'implant de cellules embryonnaires de glandes surrénales envahit une structure cérébrale appelée noyau caudé. Les rats ainsi traités ont vu leurs troubles s'améliorer considérablement.

Résultats remarquables

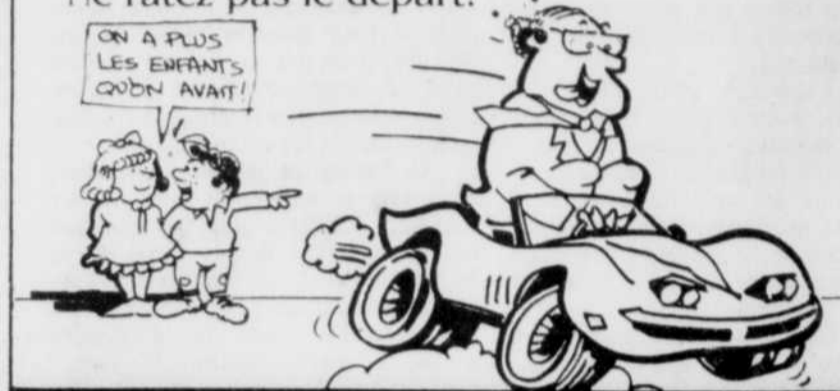
La déficience cérébrale en dopamine des sujets atteints de maladie de Parkinson est usuellement traitée par un précurseur de cette substance, la L-dopa, qui donne des résultats assez remarquables. Le traitement original proposé par les chercheurs suédois aurait l'intérêt d'être plus spécifique et peut-être de diminuer les effets indésirables de ce traitement chronique, la substance thérapeutique étant portée grâce aux implants directement dans le cerveau.

Ce projet de traitement audacieux s'adresse toutefois pour l'instant, semble-t-il, à des malades frappés de formes particulièrement graves de la maladie et qui posent des problèmes thérapeutiques ardues.

GAGNEZ UNE MINI-VOITURE POUR NOËL

Montez avec les champions à Noël!

Le 15 décembre, franchissez la ligne d'arrivée sur les chapeaux de roues! Soyez des six pilotes qui monteront sur le podium de nos casse-croûte pour prendre possession de la mini-corvette, d'une des quatre mini-camaros ou du mini-fourgon. Les places sur la ligne de départ se réservent à l'un de nos 134 puits d'approvisionnement "Pik-Nik" et "Le Comptoir" que vous retrouverez dans votre centre commercial préféré. Ne ratez pas le départ!



pik-nik le comptoir

La maison du tissu

BOUCLAIR

où l'on trouve le plus grand choix de tissus de qualité... au plus bas prix!

1460 DES CYPRES
ENTRE PONDEROSA
ET McDONALD
TROIS-RIVIERES
TEL.: 376-8655

150 cm LAINAGE IMPORTÉ
Lainage importé d'Angleterre, d'Italie, etc. Tissu de haute confection pour manteaux. Un choix de beaux carreaux et d'unis. Belles couleurs pour les saisons froides.
BOUCLAIR
Rég.: \$11.99 à \$39.99 le mètre
RABAIS DE 20%

150 cm TISSU GENRE LAINAGE
De magnifique carreaux, pieds-de-poule, d'unis et de teintes automnales pour vous tenir au chaud avec des jupes, blazers, manteaux.
BOUCLAIR, Rég.: \$7.99
RABAIS 25%, SPÉCIAL \$5.99 le mètre

150 cm TISSU GENRE LAINAGE
Un immense choix de petits et gros carreaux, de pieds-de-poule, d'unis, tissu épais ou léger pour vos jupes, pantalons, vestons, manteaux, etc.
BOUCLAIR Rég.: \$5.99
RABAIS 25%, SPÉCIAL \$4.49 le mètre

115 cm VELOURS DE COTON IMPRIMÉ
Tissu de première qualité fait en 100% coton, laver et sécher à la machine. Très beau choix d'imprimés et de teintes pour robes, jupes, jumpers.
BOUCLAIR, Rég.: \$19.99
RABAIS 20%, SPÉCIAL \$15.99 le mètre

150 cm SUÈDE SARAH
Un tissu d'une douceur incroyable pour vos robes, jupes costumes. Un vaste choix de 18 teintes chaudes. 100% polyester. Laver et sécher à la machine.
BOUCLAIR, Rég.: \$14.99
RABAIS 25%, PRIX DE VENTE \$11.24 le mètre

150 cm SUÈDE ULTIMA
Grande nouveauté d'automne. Aspect suède. Un grand nom qui désigne toute la finesse, la douceur et le lustre d'un tissu spécialement fait pour la nouvelle mode. Composé de polyester à 90% et de polyuréthane à 10%. Lavable à la machine à cycle délicat. Vestons, jupes, pantalons, manteaux.
BOUCLAIR Rég.: \$29.99
RABAIS DE 50%, SPÉCIAL \$14.99 le mètre (tant qu'il y en aura)

115 cm SOIE LUXUEUSE
Pour le temps des Fêtes. Tissu très soyeux en 100% polyester. Très facile d'entretien. 34 magnifiques couleurs pour robes, chemises, jupes, ensembles pantalons.
BOUCLAIR Rég.: \$5.49
SPÉCIAL \$3.99 le mètre

115 cm SATIN IMPERIAL
Très beau tissu satiné et léger pour le temps des Fêtes. Magnifiques teintes. Fait en 100% polyester. Laver et sécher à la machine. Pour robes, blouses, pantalons, ensembles...
BOUCLAIR Rég.: \$8.99
RABAIS DE 25%, SPÉCIAL \$6.74 le mètre

90 cm CORDUROY FIN
Toujours très à la mode, le corduroy fin vous offre un vaste choix de teintes pour vos vêtements d'automne. Pour jupes, robes, pantalons, vestons...
BOUCLAIR Rég.: \$4.99
RABAIS 20%, SPÉCIAL \$3.99 le mètre

4 JOURS SEULEMENT
MERCREDI - JEUDI
VENDREDI-SAMEDI
2-3-4-5 DÉCEMBRE

90 cm CORDUROY LARGE
Corduroy 100% coton. Laver et sécher à la machine. Corduroy de belle qualité. Très beau choix de couleurs mode pour jupes, pantalons, vestons.
BOUCLAIR Rég.: \$7.99
RABAIS 50%, PRIX DE VENTE \$3.99 le mètre (TANT QU'IL Y EN AURA)

Des criminalistes multiplient des procédures souvent inutiles

par Pierre TOURANGEAU

QUEBEC (PC) — Rémunérés à l'acte, les criminalistes de la pratique privée munis de mandats de l'Aide juridique multiplient souvent les procédures inutiles pour augmenter leurs revenus et "arrondir leurs fins de mois."

Cette assertion a de quoi faire bondir n'importe quel disciple de Thémis. Par contre, bon nombre d'entre eux ne s'en formaliseront pas outre mesure puisqu'ils se plaignent que les sommes payées par l'Aide juridique sont trop basses.

C'est, croient-ils, une bonne façon d'obtenir ce qu'ils estiment être leur dû.

A preuve, cette déclaration de l'expert de l'Association des Criminalistes en défense de Québec et professeur à l'université Laval, Me Pierre Garon:

"Je ne dirai pas qu'ils exploitent le système mais ils sont amenés à jouer avec et qu'est-ce que vous voulez, ils ont des bureaux à entretenir, ils ont des obligations..."

C'est d'ailleurs pour aider ses membres "à tirer le meilleur parti du tarif existant en matières criminelles" que le Barreau du Québec, par le biais de son Comité des avocats de la pratique privée, expédiait à ses membres, en avril 1980, un aide-mémoire sur les tarifs de la Loi de l'Aide juridique.

On y expliquait entre autres aux avocats qu'ils ont droit à certains honoraires lorsque diverses procédures se déroulent à des dates différentes.

"Le document vous dit: il y a des trous dans le fond dans le tarif et voici ce que vous êtes capable d'en sortir en vous y prenant de telle ou telle façon. Ils y donnent même des modèles de factures," explique le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine.

"C'est comme si votre chirurgien, jugeant que le prix qu'on le paye pour vous opérer de l'appendicite est trop bas, décidait par la même occasion de vous enlever les amygdales et de vous poser un stimulateur cardiaque, histoire de faire ses frais."

L'exemple est d'un avocat permanent de l'Aide juridique. Il est gros, mais il exprime bien le dégoût ressenté. En tant qu'avocat salarié, son salaire à lui sera toujours le même, peu importe les services qu'il rendra.

Des trucs

Une étude de la Commission des Services juridiques concluait que durant l'exercice 1977-78, il en avait coûté en moyenne \$91,34 à la Commission pour faire exécuter un dossier criminel par un de ses avocats salariés comparativement à \$177,69 lorsqu'elle en avait confié le mandat à un avocat de la pratique privée.

"Au Palais de justice de Québec, on a déjà vu un avocat se demander tout haut devant le juge qui attendait sa réponse, s'il devait faire option immédiatement (on en était à l'enquête préliminaire) ou s'il ne serait pas préférable pour lui d'attendre après, question d'étirer la note," nous confie un autre avocat qui ajoute:

"Votre client est inculpé de plusieurs chefs d'accusations qui doivent être plaidés en même temps. Ça n'est pas payant puisque la Loi ne prévoit qu'une seule rémunération. La solution? L'avocat demande des dates différentes de procès pour chacun des chefs d'accusation: quatre accusations, quatre juges, quatre procès, quatre factures."

"Il en va de même, poursuit-il, des coaccusés. Si le même avocat représente tous les coaccusés dans un dossier, il ne reçoit qu'une seule rémunération pour chacune des étapes de la procédure. La plupart du temps, l'avocat au dossier partagera donc les coaccusés avec les associés de son bureau. Encore là, les frais sont multipliés par le nombre de complais."

De façon évidente, indique-t-il, si un avocat entend faire plaider coupable à son client, il plaidera non coupable à la comparution et ira jusqu'au procès où il changera son plaidoyer. Il touchera ainsi jusqu'à \$1.000 ou plus plutôt que les \$85 prévus pour un plaidoyer de culpabilité à l'étape de la comparution.

Le nouvelle tarification de l'Aide juridique en vigueur depuis le 14 janvier 1981, prévoit que les enquêtes préliminaires et les procès sont rémunérés par journée ou au minimum par demi-journée. Ainsi, si un avocat passe à travers six ou sept enquêtes préliminaires en une journée de travail à la cour, comme cela se produit souvent, il sera rémunéré pour autant de journées ou de demi-journées de travail.

Systeme de rémunération 'peu payant' et mal adapté

par PIERRE TOURANGEAU

QUEBEC (PC) — Si certains criminalistes de la pratique privée abusent des mandats de l'Aide juridique et gonflent leurs honoraires en multipliant les procédures, c'est que le système de rémunération à l'acte "est peu payant" et mal adapté à l'exercice du droit criminel.

"Il y a beaucoup de raisons qui peuvent justifier de traîner un dossier mais je dis que telle que faite, la tarification enjoint quasiment un procureur à prendre son temps pour être rémunéré à sa juste valeur," dira Me Pierre Garon, professeur de droit à l'université Laval.

Quant au Bâtonnier du Québec, Me Jules Allard, il est bien prêt à admettre "que le système de tarification prête flanc à des abus."

C'est pour cette raison, croit-il, "que le système devrait être plus payant" au premier stade des procédures.

Or, c'est justement ce que prétend avoir fait le ministère de la Justice, avec la nouvelle tarification en vigueur depuis le 14 janvier 1981.

"On a essayé (...) de rétablir l'équilibre au premier niveau en se disant que les avocats allaient peut-être arrêter de charger des préparations de procès qui n'ont jamais lieu," explique le chef de Cabinet du ministre Marc-André Bédard, M. Jean-Robert Nadeau.

"Mais, ajoute-t-il, maintenant ils ont modifié cette pratique en réclamant des frais de préparation d'enquêtes préliminaires qu'ils justifient en amenant un témoin et en procédant ensuite par admission."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Le "tarif de blocs" implique que l'avocat est rémunéré dépendamment de l'étape des procédures où le dossier est fermé.

"Peu importe le nombre d'actes que tu as pu faire, ça importe peu. Que tu aies eu 40 ou 50 requêtes en cautionnement ou pas du tout, ça ne changera rien," explique Me Lafontaine.

C'est aussi l'opinion de Me Pierre Garon pour qui le recours à une tarification à forfaits éviterait l'assignation de témoins inutiles, des procédures et des man-

ières attitudes et les pratiques des avocats de la pratique privée" et que ceux-ci "ont développé le réflexe de poser en chaîne des actes rémunérés," le chef de cabinet du ministre de la Justice maintient toutefois "qu'au criminel, tous les moyens légaux y incluant ceux de procédure font partie des moyens de défense utilisés par les procureurs."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Le "tarif de blocs" implique que l'avocat est rémunéré dépendamment de l'étape des procédures où le dossier est fermé.

"Peu importe le nombre d'actes que tu as pu faire, ça importe peu. Que tu aies eu 40 ou 50 requêtes en cautionnement ou pas du tout, ça ne changera rien," explique Me Lafontaine.

C'est aussi l'opinion de Me Pierre Garon pour qui le recours à une tarification à forfaits éviterait l'assignation de témoins inutiles, des procédures et des man-

ières attitudes et les pratiques des avocats de la pratique privée" et que ceux-ci "ont développé le réflexe de poser en chaîne des actes rémunérés," le chef de cabinet du ministre de la Justice maintient toutefois "qu'au criminel, tous les moyens légaux y incluant ceux de procédure font partie des moyens de défense utilisés par les procureurs."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Le "tarif de blocs" implique que l'avocat est rémunéré dépendamment de l'étape des procédures où le dossier est fermé.

"Peu importe le nombre d'actes que tu as pu faire, ça importe peu. Que tu aies eu 40 ou 50 requêtes en cautionnement ou pas du tout, ça ne changera rien," explique Me Lafontaine.

C'est aussi l'opinion de Me Pierre Garon pour qui le recours à une tarification à forfaits éviterait l'assignation de témoins inutiles, des procédures et des man-

ières attitudes et les pratiques des avocats de la pratique privée" et que ceux-ci "ont développé le réflexe de poser en chaîne des actes rémunérés," le chef de cabinet du ministre de la Justice maintient toutefois "qu'au criminel, tous les moyens légaux y incluant ceux de procédure font partie des moyens de défense utilisés par les procureurs."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Le "tarif de blocs" implique que l'avocat est rémunéré dépendamment de l'étape des procédures où le dossier est fermé.

"Peu importe le nombre d'actes que tu as pu faire, ça importe peu. Que tu aies eu 40 ou 50 requêtes en cautionnement ou pas du tout, ça ne changera rien," explique Me Lafontaine.

C'est aussi l'opinion de Me Pierre Garon pour qui le recours à une tarification à forfaits éviterait l'assignation de témoins inutiles, des procédures et des man-

ières attitudes et les pratiques des avocats de la pratique privée" et que ceux-ci "ont développé le réflexe de poser en chaîne des actes rémunérés," le chef de cabinet du ministre de la Justice maintient toutefois "qu'au criminel, tous les moyens légaux y incluant ceux de procédure font partie des moyens de défense utilisés par les procureurs."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Le "tarif de blocs" implique que l'avocat est rémunéré dépendamment de l'étape des procédures où le dossier est fermé.

"Peu importe le nombre d'actes que tu as pu faire, ça importe peu. Que tu aies eu 40 ou 50 requêtes en cautionnement ou pas du tout, ça ne changera rien," explique Me Lafontaine.

C'est aussi l'opinion de Me Pierre Garon pour qui le recours à une tarification à forfaits éviterait l'assignation de témoins inutiles, des procédures et des man-

ières attitudes et les pratiques des avocats de la pratique privée" et que ceux-ci "ont développé le réflexe de poser en chaîne des actes rémunérés," le chef de cabinet du ministre de la Justice maintient toutefois "qu'au criminel, tous les moyens légaux y incluant ceux de procédure font partie des moyens de défense utilisés par les procureurs."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Le "tarif de blocs" implique que l'avocat est rémunéré dépendamment de l'étape des procédures où le dossier est fermé.

"Peu importe le nombre d'actes que tu as pu faire, ça importe peu. Que tu aies eu 40 ou 50 requêtes en cautionnement ou pas du tout, ça ne changera rien," explique Me Lafontaine.

C'est aussi l'opinion de Me Pierre Garon pour qui le recours à une tarification à forfaits éviterait l'assignation de témoins inutiles, des procédures et des man-

ières attitudes et les pratiques des avocats de la pratique privée" et que ceux-ci "ont développé le réflexe de poser en chaîne des actes rémunérés," le chef de cabinet du ministre de la Justice maintient toutefois "qu'au criminel, tous les moyens légaux y incluant ceux de procédure font partie des moyens de défense utilisés par les procureurs."

Ce qui fait, précise-t-il, qu'il est très difficile de prouver qu'il y a vraiment abus de procédures.

La solution qui s'impose alors, de l'avis de plusieurs, c'est le remplacement du système actuel de tarification à l'acte, par un système de rémunération à forfait ou de "bloc" (block fee).

"Les abus peuvent peut-être être évités, estime le président de la Commission des Services juridiques, Me Yves Lafontaine, en établissant une tarification 'de blocs'. En droit matrimonial, où ce système est employé, on ne voit pas ce genre d'abus et pourtant ça n'empêche pas les avocats de prendre des mandats."

Aucun système n'est parfait

par Pierre TOURANGEAU

QUEBEC (PC) — Le principe du libre choix de l'avocat par le client éligible à l'aide juridique est inapplicable, car peu importe le système utilisé pour rémunérer les avocats de la pratique privée, il y aura toujours moyen d'en abuser.

La solution, elle passe peut-être par la mise au rancart partielle de ce principe et par l'embauche d'un plus grand nombre d'avocats salariés par la Commission des services juridiques.

C'est du moins l'opinion que défend Me Guy Roy, avocat permanent du contentieux criminel de l'Aide juridique à Québec et employé de longue date de la commission.

"Le libre choix du client pourrait alors s'exercer dans le pool d'avocats à l'emploi de la Commission des services juridiques selon le principe du 'public defender'," explique Me Roy.

Ce système, prétend-il, serait facile à contrôler et aurait l'avantage énorme d'être moins dispendieux, entre autres parce qu'il éliminerait les abus et une bonne partie de la bureaucratie liée au fonctionnement de la structure actuelle.

Me Guy Roy estime que l'idée serait loin d'être impopulaire chez ses confrères de la pratique privée dont un grand nombre "tiennent le diable par la queue" avec le mécanisme des mandats.

"Il y a beaucoup d'avocats qui donneraient leur chemise, dit-il, pour travailler à l'Aide juridique", même si certains procureurs en vue méprisent ouvertement ceux qui y sont employés.

Mais l'élimination de la liberté de choix totale ne fait pas l'affaire de tous. Il existe, nous ont confié plusieurs procureurs, un fort lobby d'avocats au ministère de la Justice, et le ministre Marc-André Bédard lui-même serait reconnu comme ayant un "préjugé favorable" à l'endroit de la pratique privée.

Deux poids...

Me Richard Grenier, président de l'Association des criminalistes en défense de Québec, un organisme incorporé dont certains membres bénéficient grandement du système actuel de libre choix, ne compte pas parmi les partisans de la solution avancée par Me

Roy. Quant au Barreau du Québec, il défend clairement l'accès de chaque citoyen à l'avocat de son choix, et n'apprécie pas tellement tout ce qui va à l'encontre de ce principe.

Selon le Bâtonnier du Québec, Me Jules Allard, il s'agit de savoir s'il est préférable de maintenir le système tel qu'il est, car il fonctionne bien malgré certains abus, dit-il, ou de le fonctionnariser au complet.

"C'est au niveau de la balance des inconvénients que se pose le problème", soutient-il.

Avant que le gouvernement ne décide de créer un système institutionnalisé d'aide juridique, c'est le Barreau qui s'occupe d'assurer la défense de ceux qui n'étaient pas en mesure de se payer les services d'un avocat.

Avant 1970, le Barreau "distribuait" ces clients un peu spéciaux à ses membres qui devaient à tour de rôle assurer gratuitement la défense de ces défavorisés.

Deux mesures?

Mais vers 1971, comme les membres semblaient de moins en moins enclins à s'occuper de ces causes, le Barreau embaucha, en profitant d'une subvention gouvernementale, quelques avocats qui furent chargés de s'occuper systématiquement de ces cas.

C'était ce qu'on appelait alors "l'Assistance judiciaire". Le client dénué n'avait à l'époque d'autre choix que d'être représenté par ces salariés du Barreau. On était très loin de la liberté de choix que le Barreau du Québec défend âprement depuis que le régime a été étatisé en 1973.

"Notre système était un peu directif, admet le Bâtonnier du Québec, Me Jules Allard, il n'y a pas de doute là-dessus sauf que n'étant pas public, la question du libre choix ne se posait pas au même niveau."

"La personne n'était pas obligée de venir à l'Assistance judiciaire. Il y avait effectivement une liberté de choix dans la même mesure, ajoute-t-il à la blague, qu'aujourd'hui, si je ne peux pas me payer une Cadillac, je vais m'acheter une Volkswagen."

"Aujourd'hui, dit-il, il s'agit de savoir si un contribuable peut avoir le service partout parce qu'il y a un système public de créé et qu'il y a des taxes de pré-

levées à cette fin-là."

Quant au Barreau du Québec, il défend clairement l'accès de chaque citoyen à l'avocat de son choix, et n'apprécie pas tellement tout ce qui va à l'encontre de ce principe.

Selon le Bâtonnier du Québec, Me Jules Allard, il s'agit de savoir s'il est préférable de maintenir le système tel qu'il est, car il fonctionne bien malgré certains abus, dit-il, ou de le fonctionnariser au complet.

"C'est au niveau de la balance des inconvénients que se pose le problème", soutient-il.

Avant que le gouvernement ne décide de créer un système institutionnalisé d'aide juridique, c'est le Barreau qui s'occupe d'assurer la défense de ceux qui n'étaient pas en mesure de se payer les services d'un avocat.

Avant 1970, le Barreau "distribuait" ces clients un peu spéciaux à ses membres qui devaient à tour de rôle assurer gratuitement la défense de ces défavorisés.

Deux mesures?

GREENBERG

Super-Offres • Jeudi • Vendredi • Samedi

Magasinez tôt • Jusqu'à épuisement du stock!



Rabais de 4.00

8⁹⁹

Incroyable! Veste de ski de style aviateur pour hommes

Rabais de 15.00

29⁹⁹

Style de l'Ouest à empiècements contrastants. Tissu 100% nylon. Double isolation isotherme. Le devant et les poches fermés par des glissières blanches. Coloris variés. Tailles: P.M.G.T.G. Ord. 44.99



Rabais de 20.00

29⁹⁹

Élegant pull en velours pour garçons

En velours acrylique/polyester. Encolure, poignets et base en tricot côtelé. Applique 'tennis' et ganse contrastante. Coloris mode. P.M.G. 8-16. Ord. 12.99



Rabais de 20.00

29⁹⁹

Manteau 100% nylon doublé similimouton

L'intérieur et le capuchon détachable sont doublés de toison acrylique. Poignets et insertions de tricot. 2 poches. Coloris mode. 7-14. Ord. 49.99.



Solde! Lot de couvertures en chaude finette

Rabais de 4.00

6⁹⁹

Sélection de couvertures douces et chaudes, confortables et d'une grande résistance, disponibles dans une vaste gamme de couleurs unies. Ord. 10.99.



Solde de dormeuses en velours

Moitié prix!

4⁴⁹

Choix de 3 styles en velours coton/polyester; col Claudine, encolure en tricot ou modèle capuchonné. Applique sur poitrine. Coloris mode. 18 à 30 mois. Ord. 8.99

420 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES



**Notre marque maison,
une économique
de bonne habitude
à prendre...**

**DÉTERSIF EN POUDRE
MARQUE MAISON**
sac 6 litres

1.98

**EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
MARQUE MAISON**
cont. 3.6 litres

.98

**ADOUCCISSEUR
DE TISSUS
MARQUE MAISON**
cont. 3.64 litres

1.59



**NETTOYEUR À VITRES
MARQUE MAISON**
cont. 600 ml
avec gachette

1.19

**DÉTERGENT LIQUIDE
POUR VAISSELLE
MARQUE MAISON**
citron cont. 1 litre

1.29

**DÉTERGENT LIQUIDE
POUR VAISSELLE
MARQUE MAISON**
vert, cont. 1 litre

1.99

**NETTOYEUR LIQUIDE
TOUT-USAGE
MARQUE MAISON**
cont. 1 litre

1.19

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

D'AUTRES BAS PRIX PAGES SUIVANTES →



Votre maître épicier vous offre un éventail de produits à bas prix!



Bienvenue aux marchés:
 Supermarché Ste-Croix Inc.
 6452 Principale
 Ste-Croix
 Marché Banco Inc.
 83 rue Simard
 St-Ambroise

À COMPTER
 DE JANVIER 1982
**PENSEZ
 MÉTRIQUE!**

POULET À FRIRE FRAIS

Canada Catégorie "A"
 moins de 4 lb

lb **98**
 (2.16 kg)

CUISSES DE POULET FRAIS

sans dos

lb **1.28**
 (2.82 kg)

CLÉMENTINES

importées du Maroc

lb **68**
 (1.50 kg)



PORC HACHÉ

produit décongelé

1.38
 (3.04 kg)

SAUMON ROSE DU PACIFIQUE

surgelé,
 morceau
 complet
 ou demi

1.88
 lb (4.14 kg)

TOMATES ROUGES

produit des États-Unis
 Cat.
 Canada No 1
 gr. 6 x 6

lb **45**
 (.99 kg)

POITRINES DE POULET FRAIS lb **1.68**
 sans dos (3.70 kg)

FOIE DE BOEUF DE CHOIX PELE lb **.88**
 deviné tranché (produit décongelé) (1.94 kg)

JAMBON "LA FOURNÉE" désossé 2-3 lb prêt-à-manger **3.68**
 MARQUE MAISON (8.11 kg)

SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER 1 lb **1.68**

PAIN DE VIANDE DE PORC morceau ou tranché **1.98**
 MARQUE MAISON (4.36 kg)

SAUCISSON DE PEPPERONI emballé sous vide **2.38**
 MARQUE MAISON (5.25 kg)

SAUCISSON DE SALAMI tout boeuf morceau ou tranché **2.28**
 MARQUE MAISON (5.03 kg)

SAUCISSES surgelées LA BELLE FERMIÈRE 500 g **2.38**

TOURTIÈRE surgelée METRO 450 g **1.78**

TOURTIÈRE à dorer surgelée LA BELLE FERMIÈRE 450 g **1.98**

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE sans couenne tranché **1.98**
 MAPLE LEAF 500 g

JAMBON CUIT tranché MAPLE LEAF 175 g **1.38**

ÉPAULE DE PORC fumé désossé prêt-à-manger MAPLE LEAF 4-5 lb **1.98**
 (4.36 kg)

CRETONS TAILLEFER 300 g **1.88**

JAMBON CUIT Ultra maigre tranché **2.98**
 MARQUE MAISON (6.57 kg)

SALADE DE CHOUX TAILLEFER 24 oz **1.58**

SIMILI POULET OU SAUCISSON DE BOLOGNE tranché **1.88**
 TAILLEFER 375 g

SAUCISSON DE BOLOGNE régulier ou cire morceau 2 lb et plus **.98**
 MARQUE MAISON (2.16 kg)

*La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

POMMES ROUGES SPARTAN produit de la Colombie-Britannique **1.49**
 Cat. Canada de fantaisie 3 lb

CONCOMBRES SUPER-SELECT produit du Mexique **2.59**
 Cat. Canada No 1

RAISIN ROUGE EMPEREUR produit de la Californie **.89**
 Cat. Canada No 1 (1.96 kg)

CHOU-FLEUR SPARTAN produit des États-Unis **.99**
 Cat. Canada No 1 gr. 16 ch.

POIRES ANJOU produit des États-Unis **.58**
 Cat. Canada de fantaisie gr. 135 lb (1.28 kg)

***OIGNONS JAUNES** produit du Canada **.99**
 Cat. Canada No 1 cello 5 lb

AVOCATS produit des États-Unis **2.85**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 30 novembre. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



On connaît not'monde!

TOMATES A L'ETUVEE
Canada de l'antaisie
DEL MONTE
bte 540 ml

.69

CORNICHONS
tranchés, à l'aneth avec
ail, ou sans ail,
à la polonaise
HABITANT
bocal 750 ml

1.38

BREUVAGE AUX FRUITS
saveurs variées
OKADOKA
6, 200 ml

.85

MARGARINE DURE
(disponible au Québec
seulement)
CRE MEX
paquet 1 lb

.59

GROS PRUNEAUX
SECS A
DEJEUNER
DEL MONTE
paquet 750 g

1.89

NOURRITURE POUR
CHATS
saveurs variées
MLLE MEW
bte 170 g

3/99

ANANAS
broyés, en morceaux
ou tranchés
DEL MONTE
bte 398 ml

.63

SHORTENING
DOMESTIC
paquet 1 lb

.85

CHOCOLAT
INSTANTANÉ
NESTLE QUIK
bte 1 kg

2.99

MÉLASSE DE
FANTAISIE
GRAND'MA
cont. 1.35 kg

1.89

MÉLANGE POUR
CROUTES DE TARTES
FEUILLETÉES
ROBIN HOOD
paquet 539 g

1.09

SACS A ORDURES
pour l'extérieur
MARQUE
MAISON
paquet 10

.99

POUDING EN
CONSERVE
saveurs variées
LAURA SECORD
paquet 4 btes 5 oz

1.39

BOUILLON DE POULET
BOVRIL CORDIAL
cont. 250 ml

1.89

GARNITURE POUR
TARTES
cerises, bleuets, framboises,
VACHON
cont. 540 ml

1.49

PÊCHES, DEMIES ou
TRANCHÉES
POIRES BARTLETT en
DEMIES
Canada de
l'antaisie
DEL MONTE
bte 796 ml

1.38

PAPIER HYGIÉNIQUE
couleurs variées
COTTONELLE
paquet 4 rouleaux

1.35

SACS A ORDURES
pour l'intérieur
MARQUE
MAISON
paquet 10

.39

SOUPE AUX TOMATES
CAMPBELL'S
bte 10 oz

3/78

CONFITURE AVEC PECTINE
fraises ou framboises
MARQUE MAISON
bocal 500 ml

.99

BOISSON GAZEUSE
bouteilles
consignées
COCA-COLA
6/750 ml

2.99



JUS DE POMME CONCENTRÉ
surgelé
ROUGEMONT
Contenant 355 ml.

.89

BISCUITS
Tartes aux fraises — Orléans
350 g
Feuilles d'Érable —
Bellefeuille
400 g
LIDO

1.09

LAIT ÉVAPORÉ
CARNATION
bte 385 ml

.55

ALIMENTS SURGELES

FILET DE
MORUE
BOOTH
Boîte de 16 oz

1.99

TARTE AUX PACANES
MRS SMITH
Boîte de 21 oz

2.89

CROUSTILLES
régulières,
Barbecue
YUM YUM
sac 300 g

1.49

SAUCE AUX TOMATES
POUR SPAGHETTI
CATELLI
cont. 28 oz

1.39

MARINADES
SUCRÉES
HABITANT
cont. 750 ml

1.69

CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE &
SANBORN
bocal 283 g

4.99

CROÛTE A
TARTELETTES
GAINS-
BOROUGH
Boîte de 9 oz

1.19

PÂTISSERIES
choux garnis au chocolat
éclairés au chocolat
RICH'S
Boîte de 226 g

1.49

BOISSON
saveur de pommes, raisins,
orange; fraises,
punch aux fruits
ALLENS
cont. 48 oz

.79

CHOCOLAT
rosettes, will-o-crisp,
macarons
NEILSON
200 g

1.19

BETTERAVES
MARINÉES
HABITANT
cont. 750 ml

1.59

LAIT CONDENSÉ
format jumelé
EAGLE BRAND
300 ml

3.59

CHOUX FARCIS EN
SAUCE TOMATE
HOLIDAY
FARMS
Boîte de 16 oz

2.29

GÂTEAUX MODE
D'AUTREFOIS
quatre quarts
Bte de 10 3/4 oz
carottes/noix
Bte de 14 1/4 oz
pommes/noix
Bte de 14 1/4 oz

1.69

CÉRÉALES
ALPHA BITS
POST
bte 450 g

1.85

FARINE TOUT
USAGE
ROBIN HOOD
sac 3.5 kg

3.49

CORNICHONS
MARINÉS
sucrés ou sûrs
CORONATION
cont. 375 ml

1.59

PILES ENERGIZER
carrées, ch.
petites, moyennes
ou grosses,
paquet de 2
EVEREADY

2.49

BÂTONNETS DE
POISSONS
goberge
morue
HIGH LINER
Boîte de 14 oz

2.19

JUS NON-SUCRÉ
orange ou
pamplemousse
KRAFT
cont. 32 oz

.99

MARGARINE MOLLE
(disponible au
Québec seulement)
LACTANTIA
cont. 907 g

1.69

OIGNONS MARINÉS
sucrés ou sûrs
CORONATION
cont. 375 ml

1.59

ESSUIE-TOUT DE
PAPIER
champagne, jaune,
blanc
VIVA
paquet
2 rouleaux

1.29

au samedi 5 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.





Prenez soin de vous!

<p>DÉSODORISANT poudre - parfumé SOFT 'N DRI cont. 250 ml</p>	<p>1.89</p>	<p>SAVON DE BEAUTÉ blanc ou vert. PALMOLIVE paquet 3 pains x 90 g</p>	<p>1.99</p>	<p>PÂTE DENTIFRICE régulière ou menthe. AQUA FRESH tube 100 ml</p>	<p>1.09</p>
<p>SHAMPOOING CRÈME RINCE toutes les variétés AGREE cont. 350 ml</p>	<p>1.89</p>	<p>AGREE Shampoo Shampooing</p>	<p>POUDRE POUR BÉBÉS JOHNSON'S bte 400 g</p>	<p>RINCE BOUCHE SCOPE cont. 750 ml</p>	<p>2.39 2.49</p>
<p>RASOIR TRAC II GILLETTE chacun</p>	<p>2.99</p>	<p>CRÈME À BARBE régulière ou citron lime. FOAMY cont. 300 ml</p>	<p>POUDRE POUR BÉBÉS Johnson's</p>	<p>SCOPE</p>	<p>1.69</p>
<p>Gillette TRAC II</p>	<p>LAMES DE RASOIR TRAC II GILLETTE paquet 5 s</p>	<p>Gillette foamy CITRON LIME</p>	<p>COTON-TIGE Q-TIPS bte 180</p>	<p>Q-tips COTON-TIGE SWABS</p>	<p>1.39</p>
		<p>1.05</p>			

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.



Le service PHARMAPRIX

VENTE

À BAS LES PRIX



100 mL
DENTIFRICE
AQUA-FRESH **99¢** ch.

<p>CIGARETTES CANADIENNES Format rég. ou king 99¢ la cartouche Limite: 2 par client</p>	<p>1.8 kg DTERSIF ALL Pour lavasse automatique 299 ch.</p>	<p>Premier pas 24 COUCHES JETABLES PAMPERS 399 ch. Limite: 2 par client</p>
--	---	--

Pqt. de 2
ESSUIE-TOUT
HI-DRI

99¢ ch.

BRIQUET
CRICKET

49¢ ch.

ESSUIE-TOUT
Hi-Dri

CRICKET
by GILLETTE

- thousands of lights
- adjustable
- reliable
- pour des milliers d'allumages
- jet de flamme réglable
- fiable

DISPOSABLE BUTANE LIGHTER
BRIQUET A

FLUORURE
AQUA-FRESH

<p>200 g CHOCOLATS ALMONDILLOS 189 ch.</p>	<p>200 g CROUSTILLES DULAC 99¢ ch.</p>	<p>Pqt. de 8 EMBALLAGE DE NOEL Total 26" x 63.5" 177 pqt.</p>
---	---	--

6 litres
DTERSIF SURF
239 ch.
Limite: 3 par client

BON PRIX
SURF
POUR LAVAGES DIFFICILES

300 mL
SHAMPOING ESPRIT
169 ch.

Pqt. de 8
SUPER SAC DE LOWNEY
Cherry Blossom ou Oh Henry
189 pqt.

Pqt. de 4
PAPIER HYGIENIQUE VELOUR
119 pqt.

Boîte de 200
MOUCHOIRS KLEENEX
69¢ ch.

350 mL
SHAMPOING OU REVITALISANT AGREE
189 ch.

750 mL
EAU MINERALE NATURELLE PHARMAVIE
299¢
pour

110-12 ou 126-12
FILM NEGATIF COULEUR 3M
89¢ ch.

OFFRE SPECIALE
2ème JEU DE PHOTOS
\$1.00

<p>MONTREAL ET ENVIRONS</p> <ul style="list-style-type: none"> * PLACE BOURASSA 8000 HENRI-BOURASSA * CENTRE D'ACHATS FOREST 1001 BOUL. PRÉ-IX * PLAZA CÔTE DES NEIGES 6700 CÔTE DES NEIGES * LE MAIL CAVENTISH 1800 BOUL. CAVENTISH 	<ul style="list-style-type: none"> * CENTRE COMMERCIAL FLEURY 1747 FLEURY EST * CENTRE D'ACHATS VAN HORNE 4015 VAN HORNE * PLAZA ALEXIS NIHON 1400 ATWATER * CENTRE D'ACHATS WILDERTON 320 VAN HORNE * PLACE DESORMEAUX 187 CHEMIN CHAMBLÉ LONGUEUIL P.Q. 	<ul style="list-style-type: none"> * PLACE JACQUES CARTIER 1401 CHEMIN CHAMBLÉ LONGUEUIL P.Q. * CARREFOUR LAVAL 3003 BOUL. LE CARREFOUR * CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN 404 BOUL. CURE LABELLE LAVAL P.Q. * 4634 BOUL. SAMSON CHUMEDY LAVAL * CENTRE D'ACHATS DORVAL 330 AVE DORVAL 	<ul style="list-style-type: none"> * CENTRE D'ACHATS BEACONSFIELD 501 ST-CHARLES * CENTRE D'ACHATS ILE PERROT 101 BOUL. CARON/LA LÉGER SAINT-JEAN P.Q. * 90 CHEMIN MORGAN BARE D'URÉE * PLACE PIERRE BOUCHER 201 CHEMIN ST-LOUIS BOUCHERVILLE P.Q. 	<ul style="list-style-type: none"> * LES PROMENADES SAINT-BRUNO 171 BOUL. DES PROMENADES * LES GALERIES RICHELIEU 304 BOUL. DU SEMINAIRE SAINT-JEAN P.Q. * LES GALERIES TERREBONNE 1105 BOUL. MOODY * LES GALERIES JOLIETTE 101 BOUL. FIRESTONE * PLACE BELVEDERE 416 BELVEDERE 500 SHERBROOKE P.Q. 	<ul style="list-style-type: none"> * CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR DE L'ESTRIE 302 BOUL. PORTLAND SHERBROOKE P.Q. * LES GALERIES GRANBY 71 VANDERLINE * LES GALERIES HULL 30 BOUL. ST-JOSEPH * LE CARREFOUR BOIS-FRANC 47 BOUL. JUTRAS VICTORIAVILLE P.Q. 	<ul style="list-style-type: none"> * CENTRE COM. LES RIVIERES 425 BOUL. DES FORGES TROIS-RIVIERES P.Q. * CENTRE-VILLE TROIS-RIVIERES 225 DES FORGES TROIS-RIVIERES P.Q. * LES GALERIES CHAGNON 25 ROUTE TRANS-CANADA LEVIS P.Q. * PLACE LE BOURGNEUF 300 BOUL. DES GRACIENS CHARLESBOURG P.Q. 	<ul style="list-style-type: none"> * LES GALERIES SAINTE-ANNE 1000 D'ESTIMAUVILLE GIFFARD P.Q. * CENTRE COM. PL. DU ROYAUME 1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI P.Q. * PLACE CENTRE VILLE 100 EST BOUL. HARVEY JONQUIERE P.Q. * LE CARREFOUR RIMOUSKI 419 BOUL. JESSOP 	<ul style="list-style-type: none"> * LES GALERIES MONTAGNAISES 1005 BOUL. LAURE SEPT-ÎLES P.Q. * CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN 500 BOUL. LAFLECHE HAUTE-RIE P.Q. * 1 PLAZA DE LA MAURICIE SHAWINIGAN * 288 BOUL. THERIAULT RIVIERE DU LOUP
---	--	--	--	--	---	---	--	--

Prix en vigueur jusqu'au dimanche, 6 décembre 1981. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités jusqu'à épuisement du stock

* OUVRE LES DIMANCHES

Le soleil est dangereux pour les yeux

par Marguerite LOUVEAU
PARIS (AP) — A l'orée de l'hiver, des millions de skieurs révent aux pistes enneigées, aux descentes effrénées, d'autres aux ascensions en montagne, au miroitement du soleil sur les versants glacés, oui, mais le soleil est dangereux pour les yeux non protégés.

Lorsque le corps humain est exposé aux rayons ultraviolets, il se défend naturellement par la pigmentation de la peau (le bronzage).

Les yeux par contre n'ont pas cette faculté et sont alors complètement exposés. La quantité de rayons ultraviolets qu'absorbe une personne sur les pentes neigeuses ou à la montagne est suffisante pour provoquer une irritation des yeux et conduire rapidement à une affection beaucoup plus grave l'ophtalmie, due aux

rayons ultraviolets en l'absence de lunettes de protection. Le général Hannibal fut le premier à en faire l'expérience. Il avait voulu faire passer les Alpes à ses armées avec des éléphants.

Ils furent tous atteints de cette ophtalmie des neiges bien connue des skieurs et des montagnards.

En basse altitude et dans les villes, les ultraviolets sont absorbés en grande partie par l'atmosphère, mais en haute montagne, les ultraviolets sont davantage réfléchis et leur action directe peut léser gravement l'épithélium cornéen. Ceci est la source de l'ophtalmie des neiges très douloureuse et pouvant laisser des séquelles, notamment chez les enfants et si des moyens de protection convenables ne sont pas mis en place, la cornée risque une

Un virus provoque des crises du coeur

DALLAS (AP) — Si l'on croit des chercheurs américains, les crises cardiaques pourraient être favorisées par une infection virale aiguë.

Les chercheurs de l'École de médecine de Harvard et de l'hôpital Beth Israel, qui ont présenté les résultats de leurs travaux devant la conférence annuelle de l'Association américaine de cardiologie, ont étudié les cas de neuf patients dont la moyenne d'âge s'établissait à 24 ans. Ils reconnaissent qu'il s'agit d'une constatation "étonnante" du fait que la plupart des crises cardiaques frappent en général des hommes d'âge moyen "présentant déjà un risque provoqué par la tension, le tabac et le cholestérol".

Les neuf patients (sept hommes et deux femmes) présentaient tous des symptômes d'affection virale: fièvre, fatigue, gorge enflammée, diarrhée, démangeaisons et douleurs musculaires. Ces symptômes ont persisté pendant une quinzaine de jours avant que ne se déclenchent les violentes douleurs à la poitrine et les difficultés respiratoires qui les ont conduits à consulter un médecin. Les tests ont alors montré qu'ils étaient victimes de crises cardiaques.

"Il est possible que les virus n'aient pas constitué la seule cause, mais qu'ils aient contribué aux crises étudiées", a souligné l'un des chercheurs, le Dr Walter Abelmann.

inflammation. Les seuls protecteurs efficaces contre l'ophtalmie des neiges sont les lunettes mais de simples lunettes avec des verres colorés ne constituent pas une protection suffisante, disent les ophtalmologistes: la lumière pénètre par-dessus, par-dessous, par réverbération et par les côtés. Il faut donc absolument se munir de lunettes spéciales avec un encadrement tout autour des yeux, avec des verres à pouvoir de filtration puissant, avec des trous au sommet de la monture pour que l'air qui se réchauffe à l'intérieur puisse sortir, évitant la buée.

En ski de descente, la vue est primordiale. Indépendamment même

des dégâts que le soleil peut occasionner à la rétine dit le Dr Lederer dans "Santé de l'homme", en ski de descente, la vue est primordiale. A 110e de seconde près, c'est l'accident. Il y a des passages plus ou moins éclairés, en forêt par exemple, ou encore des moments de la journée où l'obliquité des rayons solaires diminue la perception possible des trous et des bosses. Les lunettes permettent de distinguer les accidents du relief.

En cas de sensibilité particulière de l'oeil, collyres et pommades peuvent être recommandés en complément par l'ophtalmologiste ou le pharmacien. Généralement, cette ophtalmie guérit spontanément en 24 ou 48 heures. Pendant cette

période, l'obscurité est recommandée. Si la guérison n'est pas intervenue dans les 48 heures, il faut consulter un spécialiste, surtout si le malade est sujet à l'herpès oculaire.

Les collyres contenant des antibiotiques ne sont pas nécessaires pour traiter l'ophtalmie. Ceux qui contiennent de la cortisone ou des anesthésiques, même en faible quantité, sont contre-indiqués. L'usage prolongé de ce dernier type de collyre est toujours à éviter. Ils sont, en effet, réservés aux ophtalmologistes pour établir des diagnostics et pour les anesthésistes, déclarent les spécialistes.

Les myopes courent plus de risques en cas de forte intensité lumineuse que les

sujets à vision normale.

En cas de très forte intensité lumineuse (glaciers) en plus de la protection des yeux par des lunettes bien adaptées (branches en bronze souples recouvertes de gaines anallergiques, protection nasale amovible en cuir, coques latérales, nez-pont ajustable, cordonnet de sécurité), la cagoule protégera également. Les enfants doivent aussi porter des lunettes de même qualité protectrice que celle des adultes, de préférence incassables, en matière plastique.

Il est agréable d'acheter ce qui plait mais bien plus sage d'acquiescer ce qui convient. Il est donc prudent de rendre visite à son opticien avant de choisir des lunettes de soleil.

Poursuite de \$47,000

"Mal" ébouillanté

MONTREAL (PC) — Il arrive à l'occasion qu'une serveuse un peu gauche laisse échapper quelques aliments ou répande quelque liquide sur un client.

Mais si elle se confond en excuses, et si elle est jolie, peut-être cela peut se régler par un sourire.

Mais l'incident survenu l'autre matin dans une pâtisserie de l'ouest de la ville ne s'est pas terminé de cette façon. C'est plutôt en cour supérieure qu'il s'est transposé, vendredi après-midi, et sous la forme d'une poursuite de \$47,000 intentée à la fois contre la jeune fille et contre le propriétaire du restaurant.

C'est que la théière remplie d'eau brûlante que transportait, entre autres, la serveuse un peu nerveuse, en

sautant hors de son cabaret, a ébouillanté M. R. D. au "mauvais endroit", soit l'expression péjorative qu'utilisaient nos grands-mères pour désigner les attributs plus ou moins virils de tous les mâles, grands et petits, de la famille.

Brûlé au deuxième degré à cette partie à la fois privée et fort sensible de son anatomie, le client se plaint de n'avoir pu "fonctionner" pendant deux mois complets. Une continence forcée pour laquelle il réclame \$2,000 sans donner d'autres précisions sur la fréquence normale de ses ébats horizontaux.

Il évalue sa perte de jouissance de la vie à \$10,000 et l'incapacité partielle permanente dont il serait atteint à la respectable somme de \$35,000.

Bonaprix

333, ST-ANTOINE
TROIS-RIVIÈRES

SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS

STATIONNEMENT GRATUIT
AUX CLIENTS
Master Charge et Charges

Les illustrations ne correspondent pas toujours à la marchandise.

AUTRE SOLDE SENSATIONNEL DE MARCHANDISES DE FAILLITE BONAPRIX

CHEZ

TOUS LES VÊTEMENTS UNISEXES DE JEANS STE-MARGUERITE ENR.
1552 LA VÉRENDRYE, TROIS-RIVIÈRES

RABAIS DE 1/2

ET PARFOIS PLUS

SUR JEANS LE CULOTTIER

et

ROBES, BLOUSES, TRICOTS, PANTALONS, JUPES, etc. etc.

LE SOLDE COMMENCE DEMAIN JEUDI CHEZ BONAPRIX

MAGASINEZ TÔT AFIN DE NE PAS ÊTRE DÉÇU!



POUR INSÉRER UNE

annonce
classée

COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801

NOTS TÉLÉPHONISTES SE FERONT
UN PLAISIR DE VOUS AIDER